

Les transferts d'établissements franciliens se font essentiellement au sein de la région

En 2008, 38 000 établissements se sont installés, ont quitté, ou se sont déplacés à l'intérieur de l'Ile-de-France. Les transferts internes à la région, voire au sein d'un même département sont les plus nombreux. Les mouvements interrégionaux ne représentent, quant à eux, que 12 % des transferts impliquant l'Ile-de-France.

Les échanges ont lieu principalement avec le bassin parisien et le Sud-Est de la France, l'Ile-de-France est déficitaire avec la quasi totalité des régions métropolitaines. Les établissements transférés sont de création récente, emploient peu de salariés et sont surtout concentrés dans les services.

Laure Omont, Insee Ile-de-France
Yves Burfin, Crocis de la CCIP

En 2008, 10 000 établissements ont changé de région en France métropolitaine. La moitié de ces mouvements concernent l'Ile-de-France. De plus, 33 000 établissements ont effectué un transfert au sein même de la région capitale.

L'Ile-de-France est la région où les transferts internes sont les plus nombreux

Ces transferts intrarégionaux représentent ainsi 88 % de l'ensemble des transferts impliquant l'Ile-de-France. Ils sont nettement plus fréquents dans la région qu'en province, variant de 72 % en Picardie à 87 % en Rhône-Alpes. Les régions pour lesquelles le taux de transferts internes est le plus faible sont celles du bassin parisien (Picardie, Centre, Bourgogne, Haute-Normandie et Champagne-Ardenne) (➔ Source et définitions). Cela est sans doute lié à leur proximité et aux

nombreux transferts avec l'Ile-de-France.

Parmi les transferts internes à l'Ile-de-France, les trois quarts (soit 24 300) ont lieu à l'intérieur d'un même département. Ces transferts intradépartementaux s'effectuent pour 12 600 d'entre eux à Paris. Il existe davantage d'établissements déménageant au sein de la capitale que de

transferts impliquant un changement de département francilien.

Les transferts internes à l'Ile-de-France profitent à la grande couronne

L'importance des transferts internes à l'Ile-de-France met en évidence le

📌 Les établissements transférés ont tendance à s'éloigner de Paris

| | | Entrants | | | |
|----------|-----------------|----------|-----------------|-----------------|----------|
| | | Paris | Petite couronne | Grande couronne | Province |
| Sortants | Paris | 12 560 | 2 250 | 710 | 1 120 |
| | Petite couronne | 1 940 | 6 750 | 1 210 | 830 |
| | Grande couronne | 680 | 860 | 6 210 | 980 |
| | Province | 890 | 440 | 410 | |

Lecture : 2 250 établissements sortent de Paris pour entrer en petite couronne en 2008 ; 1 940 établissements ont quitté la petite couronne pour s'installer à Paris en 2008.

Source : Répertoire des entreprises et des établissements 2008 (REE)

Source et définitions

Définitions

En démographie économique, la notion de transfert d'établissement retenue est une notion restrictive aux seuls transferts complets purs.

Le **transfert complet** des moyens de production d'un établissement, d'un lieu géographique à un autre, implique qu'il y ait suppression d'un établissement au lieu de départ et création d'un nouvel établissement au lieu d'arrivée. Le transfert est **pur** dans la mesure où il n'y a ni cession au départ ni reprise à l'arrivée.

Le simple transfert de la qualité de siège d'un établissement à un autre ou le transfert d'une partie seulement des moyens de production d'un établissement vers un autre ne seront donc pas pris en compte.

Une **entrée** signifie le transfert en Ile-de-France d'un établissement installé auparavant dans une autre région.

Une **sortie** est le transfert d'un établissement installé en Ile-de-France vers une autre région.

Le bassin parisien est défini ici comme l'ensemble des régions limitrophes de l'Ile-de-France.

Un établissement est dit **employeur** si son effectif salarié est au moins égal à un.

Un établissement est dit **non-employeur** si son effectif salarié est nul.

Champ et source

Le champ pris en compte ici, dénommé « champ des activités marchandes hors agriculture » est celui de la démographie des entreprises et des établissements harmonisé au niveau européen depuis le 1^{er} janvier 2007. Il comprend l'ensemble des secteurs marchands de l'industrie, de la construction, du commerce et des services. L'agriculture est exclue du champ.

Les informations sur les transferts et les stocks d'établissements sont issues du répertoire des entreprises et des établissements SIRENE (Système informatique pour le répertoire des entreprises et de leurs établissements).

Dans cette étude, seuls les transferts au sein de la France métropolitaine sont considérés. Les transferts avec les pays étrangers ne sont pas pris en compte.

Qu'est ce qui retient les entreprises à Paris ?


Parmi les entrepreneurs parisiens interrogés en 2008, 9 % déclarent avoir un projet de déménagement à plus ou moins long terme. Les entrepreneurs parisiens sont de moins en moins nombreux à entretenir ce type de projet : en effet, ils étaient 15 % en 2006 et 12 % en 2007.

42 % de ces entrepreneurs cherchent à rester dans la capitale (62 % le déclaraient en 2007 et 75 % en 2006). Parmi les entreprises qui quitteraient Paris, 39 % d'entre elles iraient à l'étranger, 36 % opteraient pour un départ en province, 16 % resteraient à proximité de Paris et 5 % iraient loin en Ile-de-France.

Les raisons qui pourraient inciter l'entreprise à déménager seraient en tout premier lieu le coût de l'immobilier. L'évolution du marché serait aussi une raison de déménagement ainsi que le manque de disponibilité foncière.

Pour les entreprises qui souhaitent rester implantées dans Paris, les raisons invoquées sont principalement son caractère central pour les affaires, puis la qualité de sa desserte, la notoriété de l'adresse et la concentration des populations (résidents, salariés, touristes, étudiants...).

Source : enquête de conjoncture de la Chambre de commerce et de l'industrie de Paris (CCIP) réalisée par Médiamétrie.

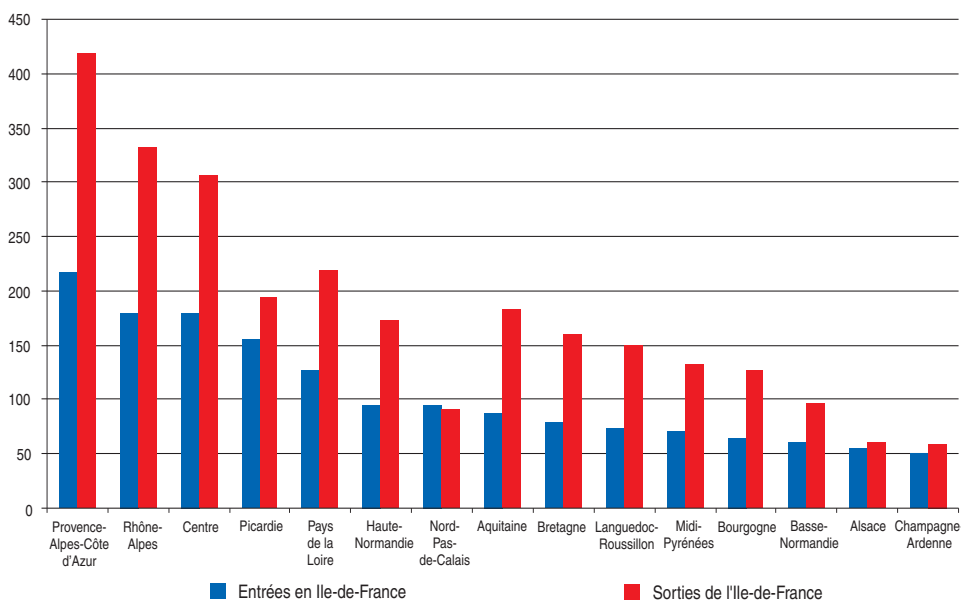
desserrement de l'activité économique du centre de la région vers sa périphérie . En 2008, le solde des

transferts entre Paris et la petite couronne est défavorable à la capitale (- 310 établissements). C'était déjà le cas les

années précédentes, de façon encore plus accentuée (- 720 établissements en 2005, par exemple). Ce desserrement est également notable entre la petite et la grande couronne, avec un départ net de 350 établissements en 2008.

Les échanges sont nombreux avec la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Nombre de transferts entre l'Ile-de-France et ses principales régions d'échanges en 2008



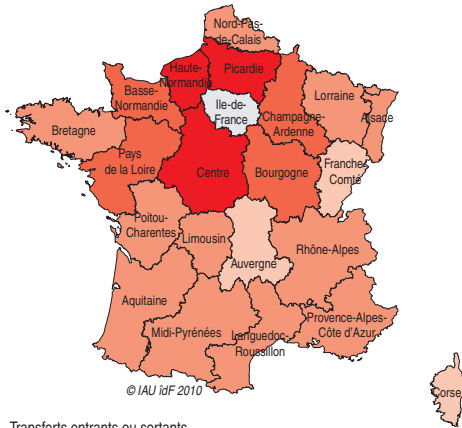
Source : Répertoire des entreprises et des établissements 2008 (REE)

Plus généralement, les établissements quittent le cœur de l'agglomération pour la grande couronne et les régions limitrophes (490 départs nets en 2008). L'implantation en grande couronne ou en périphérie de l'Ile-de-France est particulièrement fréquente dans le secteur de la construction.

La région est déficitaire avec la province

Les transferts interrégionaux d'établissements sont un indicateur important pour les décideurs publics, car révélateurs de l'attractivité d'une région pour les entrepreneurs. En 2008, un peu plus de 2 900 établissements ont quitté

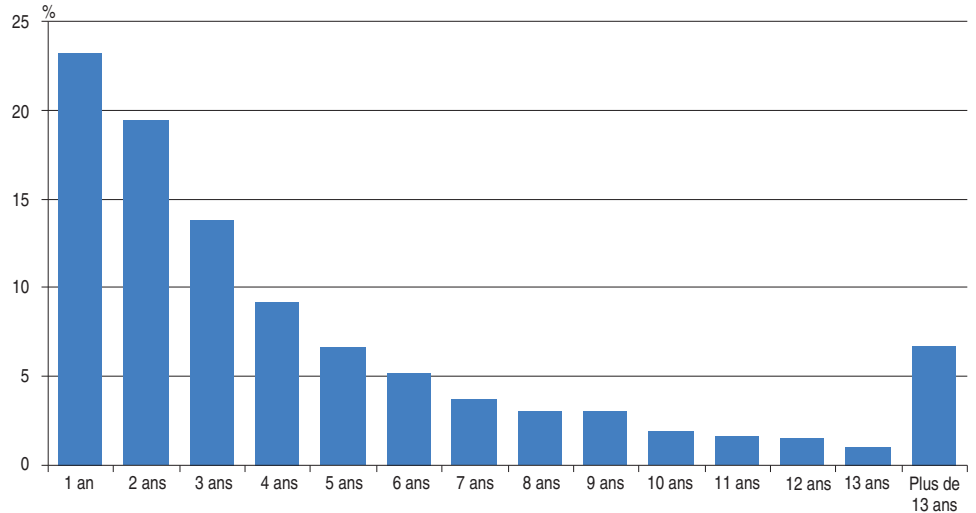
3 Rapportés au stock, les échanges les plus fréquents se font avec le bassin parisien



Source : Répertoire des entreprises et des établissements 2008 (REE)

4 Plus de la moitié des établissements transférés ont moins de cinq ans d'ancienneté

Répartition des établissements transférés (à l'intérieur, en entrée ou en sortie de l'Ile-de-France) selon l'ancienneté de l'établissement en 2008



Source : Répertoire des entreprises et des établissements 2008 (REE)

L'Ile-de-France et 1 700 s'y sont installés. La région a donc perdu, par le jeu des transferts, 1 200 établissements, principalement au profit des régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes et Centre. L'Ile-de-France n'est excédentaire qu'avec une seule région : le Nord-Pas-de-Calais.

Parmi les régions avec lesquelles les transferts croisés sont les plus nombreux, deux profils se distinguent. Les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) et Rhône-Alpes, où la concentration du tissu productif est importante, représentent un quart des transferts d'établissements avec l'Ile-de-France. Au sein de ces régions, les mouvements avec le département

des Bouches-du-Rhône, en PACA, et celui du Rhône, en Rhône-Alpes, sont particulièrement importants **2**.

Les échanges sont par ailleurs nombreux avec les régions Centre et Picardie. Ces régions du bassin parisien bénéficient de la proximité géographique de la capitale.

Ainsi, près de 45 % des transferts interrégionaux de l'Ile-de-France s'effectuent au départ ou à l'arrivée de ces quatre régions.

Près de 20 % des sorties d'Ile-de-France s'effectuent vers un département limitrophe, l'Oise en particulier. Pour les entrées, le chiffre est équivalent.

Rapportés au stock d'établissements, les transferts de l'Ile-de-France sont plus fréquents avec le bassin parisien

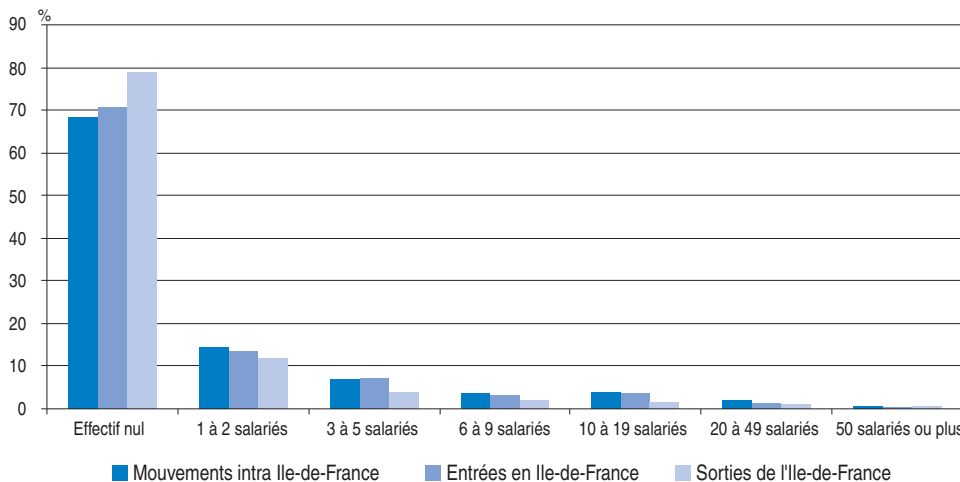
La proximité géographique apparaît comme un critère déterminant pour les transferts d'établissements impliquant l'Ile-de-France. Si l'on considère le nombre de transferts rapporté au stock d'établissements, certaines régions du bassin parisien comme la Picardie, le Centre, la Haute-Normandie et la Bourgogne deviennent les principales régions d'échange avec l'Ile-de-France **3**. Les établissements transférés entre la Picardie et l'Ile-de-France représentent 3,9 % des établissements picards. Avec la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, les établissements échangés représentent seulement 1,8 % des établissements de cette région.

Les établissements transférés ont été créés récemment...

Il existe un lien fort entre la mobilité des établissements et leur ancienneté. Plus les établissements sont jeunes, plus leur part dans les transferts est importante. Les établissements transférés sont plus récents (72 % ont 5 ans ou moins, **4**) que ceux de l'ensemble de la région (respectivement 50 %). Les établissements qui entrent en Ile-de-France ont été créés plus récemment que ceux qui quittent la

5 La majorité des transferts est constituée d'établissements non-employeurs

Répartition des établissements transférés en 2008 selon la tranche d'effectifs de l'établissement



Source : Répertoire des entreprises et des établissements 2008 (REE)

région. Ils sont surtout plus récents que les établissements ayant été transférés au sein de l'Ile-de-France.

...et emploient peu de salariés

Un faible effectif salarié est également un facteur de mobilité. La majorité des établissements changeant de localisation n'a aucun salarié. Les établissements transférés sont plus souvent de petite taille (89 % à 95 % emploient 5 salariés ou moins, selon qu'il s'agisse de transfert interne à la région, d'entrée ou de sortie) que l'ensemble des établissements de la région (87 %). Les établissements sortant sont généralement les plus petits et le plus souvent sans salarié ⑤.

Sachant qu'un transfert d'établissement consiste en un déménagement de la totalité des moyens de production, il semble plus facile pour un petit établissement de déménager. Une autre explication tient au fait que lorsqu'une entreprise croît, ses besoins fonciers augmentent. L'entreprise peut alors être amenée à se déplacer au début de son cycle de vie.

Les transferts concernent 7 fois sur 10 le secteur des services

Les mouvements d'établissements en Ile-de-France concernent principalement le secteur des services (70 %) et, dans une moindre mesure, le commerce (15 %), la construction (12 %) et l'industrie (4 %). Les établissements transférés sont sur-représentés dans les services et sous-représentés dans le commerce ⑥.

La faible mobilité des commerces s'explique par la nécessité d'être situé à proximité des clients.

⑥ Le solde de transferts de l'Ile-de-France avec la province est négatif et ce quel que soit le secteur d'activité

Transferts impliquant l'Ile-de-France selon le secteur d'activité comparés à la répartition des établissements franciliens présents en 2008

| | Transferts internes | Entrées | Sorties | Répartition des établissements | |
|--|---------------------|--------------|--------------|--------------------------------|------------|
| | | | | Nombre | En % |
| Industrie | 1 200 | 100 | 170 | 44 590 | 6 |
| dont industrie manufacturière | 1 090 | 70 | 130 | 39 640 | 5 |
| Construction | 4 010 | 250 | 290 | 74 820 | 9 |
| Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles | 4 770 | 300 | 510 | 172 500 | 22 |
| dont commerce de gros | 2 660 | 150 | 670 | 63 720 | 8 |
| dont commerce de détail | 1 820 | 130 | 220 | 96 480 | 12 |
| Services | 23 210 | 1 090 | 1 950 | 499 570 | 63 |
| dont activités de services administratifs et de soutien | 1 840 | 90 | 150 | 38 570 | 5 |
| dont activités financières et d'assurance | 2 040 | 150 | 220 | 40 180 | 5 |
| dont activités immobilières | 1 730 | 110 | 150 | 46 290 | 6 |
| dont activités juridiques et comptables | 3 320 | 50 | 80 | 32 710 | 4 |
| dont activités des sièges sociaux ; conseil de gestion | 3 000 | 140 | 280 | 48 780 | 6 |
| dont activités d'architecture et d'ingénierie ; activités de contrôle et analyses techniques | 1 240 | 60 | 110 | 23 860 | 3 |
| dont information et communication | 3 140 | 140 | 250 | 48 690 | 6 |
| dont santé humaine et action sociale | 2 490 | 130 | 300 | 62 020 | 8 |
| dont transports et entreposage | 1 150 | 40 | 50 | 30 960 | 4 |
| Total | 33 190 | 1 740 | 2 920 | 791 480 | 100 |

Source : Répertoire des entreprises et des établissements 2008 (REE)

Pour en savoir plus

« Comment se porte l'économie du centre de l'agglomération parisienne ? - Principaux indicateurs économiques pour Paris-petite couronne et recompositions géographiques de l'emploi », *Les cahiers du Crocis*, n° 30, novembre 2008.

Gilli F. : « Pôles nourriciers et pôles spécialisés ; les transferts d'établissements dans la Région Urbaine de Paris », *Données Urbaines*, Tome 5, 2007.

Bresner J. et Grésèque F. : « Les créations d'établissements à Paris : un effet modéré sur l'emploi », *Insee Ile-de-France à la page*, n° 276, janvier 2007.

Francomme B. : « Les transferts d'établissements en Ile-de-France », *Insee Ile-de-France documents de travail*, janvier 2006.

Chevalier F. et Francomme B. : « L'Ile-de-France au cœur des transferts d'établissements », *Insee Ile-de-France à la page*, n° 257, novembre 2005.

Francomme B. et Levasseur S. : « Transferts d'établissements impliquant Paris : des flux croisés », *Insee Ile-de-France à la page*, n° 250, mai 2005.

INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE
ET DES ETUDES ECONOMIQUES

Direction régionale d'Ile-de-France

7, rue Stephenson - Montigny-le-Bretonneux
78188 Saint-Quentin-en-Yvelines cedex

© Insee 2010

Directrice de la publication : Sylvie Marchand
Comité de rédaction : Patrick Pétour
Chef de projet : Pierre Girard
Rédactrice en chef : Christel Collin
Secrétaire de rédaction : Françoise Beauflis
Conception graphique : PAO Insee Ile-de-France
Maquette : Nathalie Droux - Nicolas Renaud
Impression : S. N. Rafal

Publication téléchargeable à partir du site Internet : www.insee.fr/ile-de-france

ISSN 0984-4724
Commission paritaire n° 2133 AD
Code Sage I1033452

Dépôt légal : 1^{er} semestre 2010

Insee Ile-de-Fr@nce Infos : la Lettre d'information électronique vous informe tous les mois de l'activité de l'Insee Ile-de-France

www.insee.fr/ile-de-france